

# Les parents de Mawda demandent un permis de séjour

■ Theo Francken (N-VA) est le seul à pouvoir délivrer un titre de séjour sur base humanitaire.

Les parents de la petite Mawda, tuée par balle lors d'une course-poursuite, ont introduit une demande d'asile de régularisation en Belgique, afin de pouvoir y résider de manière permanente pour motif humanitaire. C'est ce qu'a indiqué le secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration Theo Francken (N-VA), hier sur le plateau de l'émission "De Zevende Dag" (VRT). Les parents ont introduit cette demande vendredi soir, sur base de l'article 9 bis de la loi du 15 décembre 1980 concernant l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers, une procédure de régularisation pour circonstances exceptionnelles qui rendent impossible ou très difficile un retour dans le pays d'origine.

La régularisation humanitaire n'est pas l'équivalent d'une demande de protec-

tion internationale. Elle ressort du pouvoir discrétionnaire du secrétaire d'Etat. Interrogé, ce dernier a précisé qu'il ne trancherait pas seul et que cette décision "très difficile" serait débattue par le gouvernement. Il a par ailleurs laissé entendre que le Premier ministre Charles Michel (MR) avait demandé une telle délibération collégiale. La décision ne devrait pas tomber immédiatement, car la demande n'arrivera probablement pas à l'administration avant un certain temps.

En outre, Theo Francken a confirmé que les parents et le frère aîné de la petite victime ne seraient pas, durant le cours de l'enquête, renvoyés vers l'Allemagne, premier pays où ils ont introduit une demande d'asile dans l'Union européenne. Selon le secrétaire d'Etat, les parents ont demandé à ne pas devoir payer les 350 euros (par personne) pour ouvrir la procédure de régularisation. Sans dire ce qui sera décidé à ce sujet, Theo Francken a précisé n'avoir "jamais accepté cela par le passé".

## Un cortège blanc pour Mawda

La Plateforme citoyenne a indiqué hier qu'un cortège blanc sera organisé le jour des funérailles de Mawda. La petite fille sera enterrée au cimetière d'Evere ce mercredi. "Tous ceux qui le souhaitent" ont été invités à y participer. "Il est important de rappeler à tous que le soutien des citoyens de ce pays fait beaucoup de bien aux parents de Mawda. Leur seul souhait est que notre cortège se déroule ce jour-là dans le recueillement, loin des discours et autres manifestations politiques", écrit la Plateforme.

S. F. (avec Belga)